



BURKINA FASO

OPPOSITION POLITIQUE DU BURKINA FASO

→ Chef de file de l'Opposition Politique (CFOP) ←

RECONCILIATION NATIONALE

PROPOSITIONS DU CFOP-BF

Le Burkina Faso traverse depuis plusieurs décennies une crise structurelle très profonde qui a souvent entraîné une remise en cause des différents systèmes de gouvernance dans le pays. Aujourd'hui, cette situation s'est aggravée avec la montée de l'incivisme et surtout de la crise sécuritaire qui frappe douloureusement des milliers de population dans de nombreuses régions du pays. C'est pourquoi les acteurs de la vie socio-politique nationale, conscients de leur part de responsabilité dans ces événements dont certains sont d'une gravité extrême remettant en cause l'unité nationale, la cohésion sociale et la paix, s'engagent avec détermination à y apporter leur juste contribution. Dans ce contexte, la réconciliation des filles et fils du Burkina apparaît comme l'une des questions les plus préoccupantes aux yeux de tous.

La Réconciliation nationale est un concept qui résume les attentes du peuple Burkinabè autant qu'elle rappelle l'échec d'une tentative antérieure de mise en œuvre. Espoir de cohésion sociale, de justice et de paix, elle a ainsi resurgi à la conscience collective, à la faveur des récentes crises politiques et sécuritaires.

L'Opposition politique, à travers le Chef de file de l'Opposition politique (CFOP), a été la première porteuse de cet appel et à formuler des propositions pour la mise en œuvre d'une démarche inclusive de toutes les forces politiques, sociales, religieuses et coutumières, afin de redonner espoir aux Burkinabè et actionner les ressorts d'un sursaut national et d'une volonté renouvelée de bâtir un Burkina uni, paisible et prospère pour tous.

L'Opposition politique réaffirme tout naturellement son adhésion à la Réconciliation nationale, à la condition qu'elle soit sincère, déterminée et qu'elle soit soutenue sans ambiguïté ni calculs. Qu'elle soit clairement actée, avec l'appui de la première Autorité du pays, à savoir le Président du Faso. Que sa période de mise en œuvre soit clairement déterminée, que sa concrétisation soit vigoureusement actée pour lui assurer un environnement sain et éviter de perturber l'agenda politique national notamment le processus électoral. Pour se faire, il est impérieux que l'exécutif s'engage solennellement et officiellement, dès le début du processus, à respecter et à faire respecter les contraintes de l'agenda politique national.

C'est, à notre sens, le prix de la réussite du processus de la Réconciliation pour laquelle notre peuple nous sera éternellement reconnaissant.

C'est pourquoi, afin d'apporter des éléments de réponse aux sollicitations du gouvernement pour déterminer une procédure bien indiquée, notre contribution, en tant que partis de l'Opposition politique burkinabé, met en avant la notion de processus. Ainsi, pour la présente initiative, il s'agira principalement :

- d'identifier les séquences possibles du processus depuis sa conception jusqu'à la phase d'opérationnalisation ;

- de définir le contenu du concept, le champ d'actions de la réconciliation et la période à couvrir ;
- d'identifier le profil des principaux acteurs et leurs rôles ;
- de projeter la tenue du Forum et des Assises (format et ordre du jour.....) ;
- de proposer la mise en place des organes et mécanismes de mise en œuvre et des actes des Assises.

Concernant les cadres de discussions, nous en retenons trois (03) essentiellement :

- le Comité de pilotage, organe d'initiatives et de coordination en amont du processus ;
- le Forum national, cadre de production d'idées (brainstorming) en commission ou en plénière ;
- les Assises, instances de décision dans chaque région du pays et au niveau national.

Pour asseoir une vision claire du processus de réconciliation à amorcer, l'Opposition politique propose comme thème général : **Dialogue et Réconciliation nationale.**

I-LES PHASES DU PROCESSUS

1-La sensibilisation et le ralliement national

Cette phase est cruciale car elle conditionne fortement la réussite de l'action. Ce processus démarrerapar des rencontres de concertations entre certains acteurs (partis politiques, société civile, autorités...). La tenue du dernier Dialogue politique vient confirmer cette nécessité. Ainsi, en développant une stratégie de ralliement autour du processus, les forces porteuses de cette offre politique(Ex partis de l'Opposition/CFOP) se sont positionnées depuis quelques moments sur la question. Dès lors il faut aller à la rencontre de tous ceux qui sont susceptibles de partager le même objectif, pour les inviter à conjuguer leurs efforts et mettre en commun leurs idées afin de consacrer leur volonté commune d'agir ensemble. Il s'agit d'une étape de plaidoyer à renforcer et c'est le début du travail d'opérationnalisation du processus de réconciliation qui doit se traduire par une démarche vers les institutions de la République, les leaders politiques (anciens chef d'Etats et autres), les leaders d'opinion, les décideurs privés nationaux, les représentations diplomatiques et autres. Aujourd'hui cette phase semble déjà être en cours.

2- La partition du Président du Faso

L'offre politique étant déjà officiellement portée au chef de l'Etat, il lui reviendra, à travers un acte fort (message à la Nation), de réaffirmer son adhésion à la réconciliation nationale et de donner des indications d'orientation du processus. Le Président du Faso peut le faire au regard des pouvoirs que lui confère la Constitution. Il lance officiellement le départ du processus, invitant chacun à la réflexion, à une large information populaire pour une adhésion individuelle et collective à cette grande initiative nationale.

3-La création et la mise en place d'un organe de pilotage du processus

Il reviendra au PF de décider de la création d'un *organe de pilotage du processus*, organe qui devrait avoir une composition consensuelle. Il aura pour missions principales, de proposer une feuille de route du dialogue national inclusif et républicain, le thème général du dialogue, le cadre de ce dialogue et son format, le profil des participants au Forum national et aux Assises nationales et régionales.

4-La mise en place d'une Commission Vérité-Réconciliation

Cette Commission aura pour mission principale de faire éclater la vérité sans complaisance (examens de rapports, enquêtes ...). Elle est l'organe-clé dans l'opérationnalisation du processus et à ce titre, elle examine la nature des dossiers. Cette Commission aura principalement la responsabilité de piloter la phase de *déballage public*.

Plus spécifiquement, cet organe proposera un document cadre d'orientation pour la tenue des cadres d'échanges de la réconciliation nationale. A cet effet, après une analyse approfondie de la situation nationale et prenant en compte les propositions faites par les différents acteurs sur la question, l'organe de pilotage proposera un dossier complet présentant le contenu des grandes idées émises et des axes de travail. Ce dossier sera l'un des documents importants de travail mis à la disposition des acteurs de la réconciliation. Elle conduira la phase du « *déballage* » public qui sera une sorte de revue et d'analyse documentaire sur les événements passés.

Les auditions de la *Commission Vérité-Réconciliation* pourraient se poursuivre même après les travaux des Assises.

5-Le « déballage » public national

A cette étape, la parole doit être libérée pour tous aussi bien celle de la victime que celle du présumé coupable. Cette prise de parole, dans un cadre ouvert, médiatisé, permet l'évacuation du lourd fardeau qui opprime les cœurs des victimes et des présumés auteurs, une sorte de catharsis ; toute la nation étant témoin. Il s'agit d'une phase délicate avec tout le sérieux et la discipline nécessaires mais un confessionnal national convenu, administré par des personnes ressources au-dessus de tout soupçon. Afin de préparer cette phase de « déballage » national, une période de collecte des différentes données sur les griefs sera mise à profit à travers les auditions de la commission Vérité et réconciliation dont l'une des missions principales sera de rechercher sans concession les faits et autres éléments tangibles au service de la vérité.

A l'issue de ce déballage public tous les maux qui ont entravé et qui jalonnent encore notre parcours vers la liberté, le développement et la paix seront inventoriés et analysés afin que lors des assises dans un sursaut national l'on sache prendre des engagements pour y mettre fin.

II- LES ACTEURS DU PROCESSUS DE RECONCILIATION

1-Les acteurs politiques et la Société civile

Les forces politiques et la société civile sont actuellement les premiers acteurs dont l'engagement est capital car ils occupent fortement le terrain politique. Il s'agit principalement : des partis politiques toute tendances confondues, des organisations de la société civile (OSC), des organisations syndicales, des communautés religieuses, des autorités coutumières et traditionnelles, des représentants des burkinabè de l'extérieur, des associations féminines, des mouvements et associations de jeunesse, des organisations des anciens, des représentants du monde rural, des opérateurs économiques, des représentants du secteur informel et de l'artisanat, des représentants du Barreau, des représentants, du Conseil Supérieur de la Magistrature, des représentants des Médias, des associations de victimes, des différents Ordres professionnelles, du patronat...; en outre certains leaders d'opinion comme les anciens chefs d'Etat pourront prendre une part active à ces assises, etc.

En tout état de cause, toute partie représentative de la vie de la Nation a sa place dans ce processus fédérateur.

2-Les Institutions de la République

En amont et en aval les institutions républicaines devraient jouer leur partition afin de contribuer grandement à la réussite de ce dialogue national inclusif.

i)La Présidence du Faso :

Le Président du Faso assumera officiellement et publiquement le leadership du processus. Ainsi, il donnera des orientations pour la tenue des rencontres sur la réconciliation nationale.

ii)La Représentation Nationale

Outre ses capacités, ses pouvoirs de mobilisation des populations, la représentation nationale, par expérience, sera de toutes les étapes qui vont nous conduire vers une réconciliation nationale véritable. Son rôle est primordial dans la recherche des informations à travers les travaux des commissions d'enquêtes ainsi que l'initiative et le vote des lois.

iii)-Le Chef de File de l'Opposition Politique (CFOP)

Le CFOP s'est déjà positionné en proposant son offre politique sur la réconciliation nationale et mieux, il a pris des initiatives concrètes lors du Dialogue Politique.

Ainsi, il est dans son rôle et il se fait le devoir, de peser davantage sur cette offre afin de donner des chances réelles pour faire aboutir la demande pour la réconciliation des filles et des fils du Burkina.

iv)- Le Médiateur du Faso

A la phase actuelle, le Médiateur du Faso se place idéalement dans un rôle déterminant en faveur de l'adhésion des acteurs majeurs, individus et communautés. C'est pourquoi, au regard de sa mission institutionnelle, nous devons faire un plaidoyer politique auprès de cette Institution.

v)-Le Gouvernement et les autres Institutions

Le rôle et la place d'autres structures ou institutions comme le CES et le Haut Conseil du dialogue social (HCDS) sont connus. Quant au Gouvernement, il détient les clés de la réussite d'une réconciliation nationale du fait de ses responsabilités régaliennes.

vi)-Le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité nationale

Le HCRUN devrait être une structure ressource du processus, car Il a déjà une expérience certaine sur le terrain et dispose d'informations utiles en la matière.

vii)-Les Forces de défense et de sécurité

Nos Forces de défense et de sécurité ont été des acteurs privilégiés au centre des grandes évolutions du pays et ce depuis 1966 avec la chute de la toute 1ère République de la Haute Volta. Depuis cette intrusion historique dans la vie politique du pays elles y sont encore. Au-delà de son rôle de défense et de sécurisation du Burkina, elle est à l'origine de nombreux évènements souvent douloureux qui marquent encore la mémoire collective de notre peuple.

viii) La Justice

Ici, il s'agit de la Justice en tant qu'institution et donc actrice. La question de l'indépendance de notre système judiciaire reste au centre de nos débats et de nombreuses situations vécues ont sérieusement entaché sa crédibilité. Et pourtant son rôle est primordial dans notre démarche pour une réconciliation nationale.

III- LES INSTANCES ET ORGANES D'OPERATIONNALISATION

C'est une étape décisive avec la tenue des différentes rencontres de concertations voire de décision. Il s'agira d'instituer le *Cadre général pour la réconciliation* en définissant le format du cadre général de chaque rencontre.

L'organisation du cadre national pour la réconciliation se fera à deux (02) niveaux. Au regard du contexte national actuel, prenant en compte les informations disponibles et les propositions déjà faites, le comité de pilotage se chargera de faire des propositions relatives au nombre et au profil des participants.

1- Le Forum national pour la réconciliation nationale

Le Forum sera le premier cadre d'échanges entre les grands acteurs, c'est un cadre de production d'idées au profit de la renaissance de la Nation et du vivre-ensemble, avant la tenue des Assises, l'étape du dialogue national pour la réconciliation nationale. Il permettra de regrouper les citoyens représentatifs des diversités nationales et devrait être d'un format adapté pour engager une réflexion responsable et valider les diverses propositions. Ainsi, le Forum déterminera les grands principes qui vont régir les travaux des assises.

On peut envisager un cadre tripartite (Opposition politique, majorité présidentielle, Société civile) dont la durée des travaux serait de trois (03) semaines au maximum et le nombre de participants serait entre 150 à 200. Le Forum aura ainsi la lourde responsabilité

de procéder à un examen approfondi des dossiers qui seront soumis à l'appréciation des participants en proposant à la fin des échanges un document de synthèse des différentes contributions préparées par l'organe de pilotage. Toutefois il pourrait se saisir de tout autre dossier selon les besoins des travaux du Forum. Les travaux en commission et en plénière seront sanctionnés par l'adoption d'un Rapport général du Forum (RGF), version amendée du document d'orientation proposé par le Comité de pilotage, y compris la synthèse des autres contributions.

Pour marquer une pleine adhésion des acteurs au processus, il est impératif que les décisions se prennent par consensus.

2- Les Assises régionales pour la réconciliation nationale

Après les travaux du forum national, les conclusions devront être soumises à des assises régionales dans toutes les régions pour être amendées et validées. Ainsi, dès lors que le **Rapport général du Forum (RGF)** sera adopté, indiquant la vision générale, la nature des grandes mesures retenues, les stratégies de mise en œuvre, il devra faire l'objet d'explications, de corrections et de réajustements nécessaires au niveau des populations, à travers des Assises régionales organisées dans toutes les régions du pays. Ces Assises devraient réunir environ 200 à 250 participants des forces vives de chaque région et leurs travaux peuvent se dérouler efficacement entre trois (03) à cinq (05) jours, la mission de chacune des assises régionales étant d'examiner le Rapport général du Forum national de l'amender et l'adopter.

3- Les Assises nationales pour la réconciliation nationale

Au plan national au regard de sa composition et ses missions, les Assises nationales se présentent comme une véritable instance de décision pour le court et moyen terme et même pour le long terme de notre besoin de vivre ensemble. Si son format est nécessairement plus grand, environ 1500 à 2000 participants, les travaux de cette instance nationale peuvent couvrir une durée de cinq (05) à sept (07) jours. Son format suffisamment grand, prend en compte tous les acteurs de la vie socio-politique de même que les représentants des communautés burkinabè vivant hors du pays. Ses travaux devraient s'appuyer sur le principe du consensus, mais aussi user de certaines prérogatives pour prendre certaines grandes décisions, des résolutions et des recommandations. La fin des travaux sera sanctionnée par l'adoption d'un document final intitulé « Actes des Assises Nationales », version amendée et validée du Rapport général du Forum.

IV- LE DEROULEMENT DES TRAVAUX ET RESULTATS

En s'appuyant sur le contenu et la portée du thème général des travaux pour la réconciliation nationale, des propositions d'ordre du jour seront soumises aux participants pour adoption dans chacun des cadres de concertation. Toutes les propositions seront en rapport avec les documents de travail soumis à l'examen des participants et la prise de décision se fera par consensus.

1- Le Forum national

C'est la première rencontre qui sera marquée par un grand cérémonial d'ouverture comprenant entre autres, les allocutions, suivies de la mise en place du présidium des travaux et l'adoption du Règlement intérieur des travaux qui précisera clairement que la prise de décision se fera par consensus.

Les participants auront comme document de travail, le document d'orientation proposé par le Comité de pilotage. Les travaux se feront en commission, puis en plénière.

A cet effet, outre le thème général à retenir, des thèmes spécifiques des groupes thématiques pourraient être :

- La Sécurité ;
- L'Effort de guerre ;
- La Justice ;
- Le Civisme et la cohésion sociale ;
- La Solidarité nationale ;
- Le Vivre ensemble et la Paix ;
- Le Retour des exilés politiques ;
- L'Indemnisation des victimes ;
- L'Équité et le développement ;
- La Valorisation de la mémoire collective de nos devanciers ;
- L'Ethnicisme et le communautarisme ;
- L'Alternance ;
- Le Foncier ;
- Les Crimes de sang ;
- Les Crimes économiques ;
- Les crimes politiques et administratifs ;
- La Gestion des ressources naturelles ;
- Le Genre ;
- La Politisation de l'administration ;
- La Gouvernance traditionnelle.

2- Les Assises régionales

Le document de travail sera le Rapport général du Forum qui fera l'objet d'explications, d'examen et d'amendement avant d'être soumis aux assises nationales. A cette étape, l'accent sera mis sur la recherche du consensus.

3- Les Assises nationales

C'est la clôture du processus sous la haute autorité du PF, ce qui lui confère une importance essentielle. Véritable instance de décision, elles valident le rapport de synthèse prenant en compte les propositions des rencontres régionales. Un Rapport final des actes des Assises sera adopté. Le principe du consensus sera à la base des prises de décisions des participants et la fin des travaux sera sanctionnée par l'adoption des « ACTES DES ASSISES » et la Charte nationale de la réconciliation.

4- La Charte nationale sur la réconciliation

Cette Charte présentera les engagements de la Nation sur la Réconciliation Nationale mettant en exergue le caractère sacré de la vie humaine, l'unité de la Nation, le respect de la Constitution, le Dialogue inter-religieux et communautaire, le pouvoir judiciaire, la valorisation de la mémoire collective du peuple. Ce document portant sur *les Engagements de la Nation pour la Réconciliation* doit être approuvé par l'Autorité politique du pays, l'Opposition politique, les représentants des armées, les autorités de la justice, les Communautés religieuses, les Communautés coutumières, la Société civile. Il pourrait faire l'objet d'une promulgation par le Chef de l'Etat si les procédures en la matière le permettent.

5- Les mécanismes de suivi /évaluation

Au regard de l'expérience du Collège de Sages, le suivi de la mise en pratique des conclusions est une nécessité absolue. Toutefois, compte tenu de la nature du thème, nous devons faire en sorte que les enseignements des Assises nationales nous fassent prendre davantage conscience de nos responsabilités passées, présentes et à venir. C'est une étape d'implication citoyenne. Dès lors, certains lieux seront des cadres pour faire comprendre et partager la profondeur du mal national. Tout le peuple s'invitera régulièrement dans les mosquées, églises, temples mais aussi dans certaines grandes cérémonies coutumières pour lancer des appels pour le pardon et pour la paix dans notre pays. Ces cadres constitueront, chacun à son niveau, un observatoire de la concorde nationale et de la paix civile.

Ouagadougou, le 06 février 2020

